

l'antiquité; on y retrouve le mauvais goût du siècle; mais il y a aussi beaucoup de raison, beaucoup de faits. Elle convainquit plutôt qu'elle n'entraîna l'auditoire, et les ambassadeurs florentins reçurent, pour toute réponse, des conseils pacifiques dont ils ne profitèrent point. Le jeune procureur que Moncenigo reprenait avec tant d'autorité, avait cependant alors près de cinquante ans, ce qui donne une idée de l'influence et du respect dont jouissaient ces graves personnages blanchis dans les conseils de la république.

Au mois de janvier de l'année suivante, les Florentins vinrent renouveler leurs sollicitations, disant que si Venise ne venait point à leur secours, ils feraient comme Samson, qu'ils ébranlèrent la colonne, pour renverser le temple et écraser leurs ennemis avec eux; et que s'ils étaient vaincus, leur servitude entraînerait infailliblement celle de toute l'Italie. Le doge convoqua le conseil et dit :

IV. « Seigneurs, vous voyez tous les ans un grand nombre de familles venir des diverses parties de l'Italie s'établir sur votre territoire. Elles y transportent leurs biens, leur industrie. Elles viennent y chercher la paix. Si vous préférez la guerre, il faudra renoncer à ces inappréciables avantages. Vous verrez tous ces nouveaux citoyens aller chercher leur sûreté ailleurs. — Mais les Florentins se soumettront au duc de Milan. — Eh bien ! tant pis pour eux, ce sont leurs affaires. Pour nous, nous aurons toujours la justice de notre côté. Ils ont fait des dépenses énormes, ils sont épuisés, endettés. Nous, nous sommes dans un état prospère, nous avons un capital d'environ dix millions de ducats, qui nous procure un bénéfice de quatre millions. Nous ne pouvons que vous exhorter à conserver la paix, à ne rien craindre, et à vous méfier des Florentins. Rappelez-vous qu'il y a un siècle ils vous entraînèrent dans la guerre contre la maison de la Scala; qu'ils vous demandèrent un prêt de cinq cent mille ducats, et que lorsque vous les leur eûtes fournis, ils firent leur paix séparée. Rappelez-vous qu'en 1412 ils fournirent aux Hongrois un général qui fit éprouver de grandes pertes à notre république. Nous ne nous étonnons point de voir un jeune procureur embrasser une opinion contraire. Sa partialité pour les Florentins lui fait oublier que, dans cette affaire, la justice est du côté du seigneur de Milan. Ils suscitent la guerre, ils ont tort. Ils peuvent conserver la paix, ils ne le veulent pas; ils cherchent à nous entraîner, pour nous laisser ensuite seuls. Ils nous demandent de l'argent pour en acheter les possessions des autres, comme ils firent en 1555.

« Vous avez désiré connaître le montant des revenus que nous tirons du pays conquis depuis Vérone jusqu'à Mestre. Ils s'élèvent à 464,000 ducats. Quant aux dépenses, elles sont couvertes par les recettes. Si nous faisons la guerre, il faudra payer des subsides : si nous portons nos troupes au delà de Vérone, il y aura d'énormes dépenses, qui seront suivies de tristes destructions, et nous verrons crouler la chambre des emprunts. Le plus sage est de garder ce que nous avons. Ce qui me reste à dire, je ne l'ajoute point pour me vanter; écoutez vos capitaines qui reviennent d'Aigues-Mortes, de Flandres; écoutez vos ambassadeurs, vos consuls, vos marchands; tous vous disent : Seigneurs, vous avez un prince sage, équitable, qui vous a conservé la paix. Vous êtes les seuls à qui la terre et les mers soient également ouvertes. Vous êtes le canal de toutes les richesses; vous approvisionnez le monde entier. Tout l'univers s'intéresse à votre prospérité. Tout l'or du monde arrive chez vous. Heureux tant que vous conserverez ce prince pacifique, si vous suivez ses sages conseils. L'Europe entière, d'autres contrées même sont en feu. La guerre ravage toute l'Italie, la France, l'Espagne, la Catalogne, l'Angleterre, la Bourgogne, la Perse, la Russie et la Hongrie. Vous, vous n'êtes en état d'hostilité que contre les infidèles. Tant qu'il me restera un souffle de vie, je persisterai dans ce système, qu'il faut aimer la paix. »

V. L'autorité de ce prince de quatre-vingts ans rendit vains tous les efforts des partisans de la guerre. Quelque temps après, au mois d'avril 1425, il sentit sa fin approcher, fit prier quelques sénateurs de se rendre auprès de lui, et leur parla de cette sorte :

« Seigneurs, je vous ai fait appeler, sentant que Dieu m'a envoyé une maladie qui doit terminer mon pèlerinage dans ce bas monde. J'ai invoqué humblement la toute-puissance du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui sont un Dieu en trois personnes, et spécialement celle des trois personnes qui a daigné revêtir une forme humaine, selon la doctrine de frère Antoine de la Massa, notre prédicateur.

« Notre Seigneur recommande aux quarante et un électeurs qui sont chargés de donner un chef à notre république, de défendre la religion chrétienne, d'aimer la justice, et de conserver la paix.

« Ce sont là nos devoirs. Rendons grâces au créateur de toutes choses. Vous savez que, pendant la durée de mon administration, nous avons amorti une dette de quatre millions de ducats, qu'avait occasionnée la guerre de Padoue. Nous nous sommes efforcés de prendre des mesures pour que